



«Sois sage et tais-toi»

Sous des dehors de dialogue social, la direction nous ferme la porte au nez et souhaiterait notre approbation. L'autoritarisme en marche ! Une charte des temps non négociée s'appliquera donc de manière olympique.

« **Toujours plus vite, plus haut, plus fort** »

Pourtant à la suite du mail intitulé : « JO : 50% de présence requise », la CGTIP savoies a demandé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour du CSA du 08/04/24, et nous avons également demandé à être destinataire de la « directive nationale DAP » mentionnée dans le mail.

Sur la question inscrite à l'ordre du jour, la réponse de la direction a été favorable sans toutefois nous donner accès à la directive. Lorsque nous avons relancé la direction pour avoir communication de cette directive, il nous a été répondu :

« Bonjour, nous sommes dans le cas de l'obligation d'obéissance hiérarchique d'un agent public. L'ordre donné n'est pas manifestement illégal et ne risque pas de compromettre gravement l'intérêt public ...»

traduction : « **sois sage et tais-toi** »

Le CSA du 08/04/24, toujours pas de directive. Nous produisons une note DAP du 19/12/23 intitulée « organisation DAP, Paris 2024 » ne visant que la DISP de Paris, Marseille et la Polynésie mais pour la Direction ce n'est pas une note DAP: « **Toujours plus vite, plus haut, plus fort** »

Un vote contre la nouvelle charte des temps en fin de CSA oblige la Direction à proposer un CSA de repli. Le Président du CSA annonce que ce sera le 22/04/24 à 14H, nous lui indiquons que personne du seul syndicat siégeant au CSA, le syndicat CGTIP savoies ne pourra être présent. Le 10/04/24, la direction nous envoie une convocation pour le 22/04/24 à 14H : « **sois sage et tais-toi** » :

L'autoritarisme en marche. Le 22/04/24, la direction seule validera la charte des temps, le PV du dernier CSA.

Nous ne serons pas un syndicat qui se tient calme !

Merci à fred sochard, chambéry le 10/04/24

